



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 mars 1998**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 Mars 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 Mars 1998

**Conventions Ville de Niort / Associations qui participent aux activités de  
l'A.N.I.O.S.**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à Mme Chantal BARRE.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.  
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

DELIBERATION D98123

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 mars 1998**

**Vie Associative/Jumelages**

**Conventions Ville de Niort / Associations qui participent aux  
activités de l'A.N.I.O.S.**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de l'initiation et de l'orientation sportive, des associations niortaises favorisent l'accès de leurs activités aux jeunes de notre cité qui le souhaitent en leur permettant de découvrir et de pratiquer le sport de leur choix sans engagement au sein même du club et pour un coût modique.

Pour accompagner ces jeunes tout au long de cet apprentissage, les associations mettent à leur disposition des éducateurs sportifs et leur temps.

La Ville de Niort souhaite aider ces associations pour la saison sportive 97/98 par la mise à disposition du matériel nécessaire à la pratique du sport en question.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions ci-jointes avec :

- Stade Niortais Athlétisme	pour une valeur de	2.936 F
- Basket Club Niortais	pour une valeur de	2.064 F
- Club Hippique Niortais	pour une valeur de	1.914 F
- Roller Club Niortais	pour une valeur de	4.900 F
- Stade Niortais Rugby	pour une valeur de	1.001 F
- Ecole Niortaise de Taekwondo	pour une valeur de	1.295 F
- Ecole de Tennis de Niort	pour une valeur de	1.920 F
- Les Archers Niortais	pour une valeur de	698 F
- Volley Ball Pexinois	pour une valeur de	1.495 F
- Cercle des Nageurs de Niort -Water-polo	pour une valeur de	795 F
- Olympique Léodgarien	pour une valeur de	2.678 F
- S.A.Souché Football	pour une valeur de	779 F
- U.S. Pexinoise	pour une valeur de	1.485 F
- AS PTT - Football	pour une valeur de	689 F
- AS PTT - Gymnastique	pour une valeur de	3.096 F
- AS PTT - tennis	pour une valeur de	983 F
- Niort Handball	pour une valeur de	975 F
- S.A. Souché - Karaté	pour une valeur de	641 F
- Stade Niortais - Tir	pour une valeur de	7.360 F
- Bicross Club Niortais	pour une valeur de	13.470 F

*(M. Michel RIVALLIN, Président de la Section Athlétisme du Stade Niortais, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)*

*(M. Jean-Claude ALAZARD, Président du Basket Club Niortais, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)*

#### LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 2

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC